

NEWSLETTER 2025 DE L'ASSOCIATION VESALE



Professeur Stéphane DE WIT
Président de l'Association Vésale

Des bourses plus accessibles et des procédures simplifiées !

Le Conseil d'Administration a validé récemment un certain nombre de modifications du Règlement d'Attribution des bourses, qui visent à améliorer leur accessibilité et leur gestion.

En voici l'essentiel :

- ◇ l'âge limite passe de 40 à 42 ans,
- ◇ le timat minimum à prester au CHU St Pierre passe de 8/10^e à 6/10^e
- ◇ si un projet est interrompu en raison du départ du lauréat, un back up peut être proposé par son Service
- ◇ sous certaines conditions, le Bureau peut financer- à titre forfaitaire-, une participation à un congrès.

Tous les détails sont sur le site de l'Association Vésale :

<https://associationvesale.wixsite.com/monsie>

Nous attendons vos demandes de bourses avant le 31 janvier 2026 !

INDEX

- > Mot du Prof
Stéphane De Wit,
Président de
l'Association Vésale
- > Lauréats 2025 :
florilège des discours
- > Lauréats du Conseil
Médical pour les
publications 2024
- > Photos du cocktail
- > Hommage au Prof
Vincent Ninane
par le Prof Marie
Bruyneel
- > Contacts